**Éducation : Le RIP-EPT organise une réunion trimestrielle sur le Contrat d’Objectifs et de Performance à Abidjan**

La quatrième réunion trimestrielle dédiée à la mise en œuvre des politiques éducatives, centrée sur le Contrat d’Objectifs et de Performance (COP), s'est tenue le 5 novembre 2024 à Yopougon. Organisée par le Réseau Ivoirien pour la Promotion de l’Éducation Pour Tous (RIP-EPT) en partenariat avec le Syndicat National de l’Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI), cette rencontre a réuni des acteurs éducatifs et syndicaux autour des enjeux cruciaux de l'éducation en Côte d'Ivoire.

**Un engagement collectif pour l'éducation**

Lors de cette réunion, Andjou Andjou, secrétaire général national du SNEPPCI, a souligné l'importance capitale de cette initiative, mettant en avant la nécessité d'un suivi rigoureux dans la mise en œuvre du COP. "Le succès de ce contrat dépendra de l'implication de tous les acteurs du secteur éducatif, notamment l'administration, les enseignants, les parents et les syndicats," a-t-il déclaré. Cette affirmation a mis en lumière l’importance essentielle de chaque partie prenante dans l'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

**Un cadre pour la transformation de l’éducation**

Le Président du Conseil d’Administration (PCA) du RIP-EPT, Paul Gnélou, a ensuite pris la parole pour rappeler le contexte mondial actuel, où l'éducation fait face à d'importants défis. Il a évoqué le sommet de l'ONU en septembre 2022 et l'engagement des leaders mondiaux en faveur de l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4) ainsi que de la Stratégie Continentale d’Éducation pour l’Afrique (CESA). "Nous sommes à un moment crucial pour l'éducation," a-t-il affirmé, appelant à un effort collectif pour garantir à chaque enfant une éducation de qualité.

**Une approche collaborative des défis éducatifs**

Cette réunion a également été l'occasion de discuter du rôle de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives. Paul Gnélou a mis en avant un projet de partenariat entre ANCEFA et OSIWA, visant à mobiliser activement la société civile dans les décisions éducatives au niveau régional et national. « Ce projet nous permet d'exercer une influence significative sur les processus éducatifs, » a-t-il ajouté.

Cette quatrième réunion trimestrielle a également été l'occasion pour Kobenan Hilaire, secrétaire général de la Direction régionale de l'Éducation nationale (DRENA) d'Abidjan 3, de présenter une communication enrichissante sur le COP.

Dans son intervention, Kobenan Hilaire a exposé les principaux enjeux et objectifs du COP, soulignant son rôle crucial dans la refonte du système éducatif ivoirien. Il a précisé que le COP vise à améliorer la qualité de l'éducation à travers des objectifs mesurables et un cadre de suivi rigoureux.

“Ce contrat représente un engagement collectif entre l'État, les établissements scolaires et les acteurs de la société civile, afin de garantir une éducation de qualité à tous les élèves,” a-t-il affirmé. Il a également insisté sur la nécessité de l'implication de tous les acteurs de l'éducation, y compris les enseignants, les parents et les syndicats. Kobenan Hilaire a suggéré que la réussite du COP repose sur une collaboration étroite entre ces parties prenantes, en vue de relever les défis de la gouvernance et de la crise des apprentissages qui frappent le pays.

Cette rencontre a ainsi mis en lumière l'engagement et la volonté des acteurs éducatifs de travailler ensemble pour une éducation de qualité en Côte d'Ivoire.

GMK